

TOLERANCE POUR . . . « CERTAINS » .

Nous sommes en droit de nous demander « pourquoi des véhicules sont chaque jours stationnés devant les portes de la Mairie, sans JAMAIS avoir de PV« ?

Question légitime et MédiaChartres y répond. -portes de la Mairie-

Simple et imparable, il suffit de coller sur le pare-brise, un précieux sésame, comme celui que nous avons surpris, ou une vignette « spéciale exo Chartres Métropole« , de . . . 2019 (?) (mise à jour, depuis cette publication).



Tous égaux en droit (pas si sur) pour beaucoup, l'abus de pouvoir et de privilèges, tourne même au mode de vie !



Et surtout, pas question d'inquiéter les « favoris » du Château.

<https://www.lefigaro.fr/automobile/2019/02/26/30002-20190226ARTFIG00207-asvp-des-pouvoirs-tres-limites.php>

Martine

Leroy

ou vignette-
Métropole –

– logo
– les anti-PV Chartres

